

Vœux communaux 2024 : de l'optimisme et des projets pour toutes les générations !



Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses et de projets. Nous sommes déjà à la deuxième partie du mandat 2020-2026 pour lequel vous nous avez élus. Deux années de pandémie ne nous ont pas facilité la tâche. 2023 a eu aussi son lot de difficultés, les mauvaises nouvelles au plan national et international s'accumulent. Nous devons continuer à agir, à notre échelle communale, pour défendre les valeurs de démocratie, de solidarité et du vivre ensemble qui nous sont chers.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023

URBANISME

45 permis de construire conduisant, entre autres, à la construction de 30 nouveaux logements et 2 autorisations pour la création d'une micro-crèche • 10 déclarations préalables pour la création de lots à bâtir dont 2 refusées ou retirées • 125 déclarations préalables de travaux dont 26 pour la pose de panneaux photovoltaïques • 19 certificats d'urbanisme opérationnels • 126 certificats d'urbanisme d'information • Mise en conformité des adresses postales sur l'ensemble de la commune • Signature du traité de concession avec Viabilis pour l'aménagement du site « Le Prieuré » • Obtention du permis de construire pour la halle sportive • Obtention du permis de construire pour la construction de 17 logements seniors par Habitat 44 et élaboration du dossier de déclaration loi sur l'eau • Lancement d'un bilan Cœur de bourg dont un diagnostic en collaboration avec les habitants • Lancement d'un bilan du Plan Local d'Urbanisme en cohérence avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

TRAVAUX-VOIRIE-CADRE DE VIE

Livraison du parc de la Mothe en décembre 2023 et inauguration le 20 janvier 2024 • Livraison du terrain synthétique de foot et piste d'athlétisme avec éclairage LED en septembre 2023 • Sécurisation et travaux de voirie dans les villages

AFFAIRES SOCIALES

Repas des aînés : 114 participants • Soutien et écoute aux personnes en difficulté • Poursuite des actions : permanence numérique avec UDAF44, transports solidaires, mutuelle • Distribution des colis de Noël et kits scolaires • 32 « boîtes de Noël » solidaires distribuées

ÉDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE

Lancement du projet de rénovation de l'école élémentaire publique • Nouvelle convention avec l'OGEC de l'école privée Saint-Jean-Bosco • Mise en place d'un groupe de travail pour le projet de pump track avec le Conseil des Jeunes Cellariens (CJC) • Activités du SIVOM • Lancement de l'opération « Une naissance, un arbre » (42 arbres plantés) • Mise en place d'actions anti-gaspillage alimentaire • Temps méridien : reprise et proposition de nouvelles activités autour des disciplines sportives des JO 2024 et de la sensibilisation à l'environnement • 6^e opération « Nettoyons la nature »

ASSOCIATIONS-SPORTS

Terrain synthétique de foot et piste d'athlétisme • 3^e édition d'Octobre Rose • Le Cellier labellisé « Terre de jeux 2024 » qui est un programme du Ministère des Sports pour soutenir les projets sportifs locaux et mettre en valeur le sport en France • Accueil de la délégation Vechta-Langförden en partenariat avec le Comité de Jumelage

CULTURE

Programmation de 7 spectacles pluridisciplinaires à destination du tout-public • Offre de spectacles et ateliers artistiques à destination des écoles • Mise en place d'une billetterie et paiement en ligne pour la saison culturelle • Soutien à l'expression artistique amateur • Fête de la musique dans le bourg • Bal du 14 juillet et feu d'artifice

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE-ENVIRONNEMENT-TOURISME

Soutien à l'ouverture de la Maison du Bien-Etre • Vœux aux acteurs économiques au Pain Partagé • 2 nouvelles tables d'orientation et restauration de la table de pique-nique / orientation existante • Finalisation de la signalétique des 3 circuits de randonnées • Lutte contre les frelons asiatiques : une trentaine de nids détruits en 2023 • Mise en place du barème de l'arbre : délibération du conseil municipal du 14 novembre 2023 • Haies bocagères : lancement des plantations (200 m) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les magasins U

COMMUNICATION

14 foyers de nouveaux arrivants accueillis à la mairie le 9 septembre 2023 • Diffusion d'actualités instantanées via l'application « IntraMuros » • Parution mensuelle du journal municipal « Le Lien »



La période que nous traversons est et sera difficile encore quelques temps. Nous menons nos projets dans **le respect de nos promesses de la campagne de 2020 et dans la continuité du mandat précédent**. Nos axes de réflexion et de travail sont inchangés malgré cette conjoncture. Retrouvez dans l'encadré en couverture une synthèse des principales réalisations de 2023 et celui des principales actions 2024 ci-dessous. **Nous restons motivés et déterminés.**

Notre équipe municipale est pleinement engagée pour **le cadre de vie, la solidarité, maintenir le dynamisme de la commune** à tous les niveaux. Elle est parvenue à maintenir le cap tout en engageant de nombreux projets et en continuant à garantir la bonne gestion et l'entretien de la commune. Un budget conséquent est attribué à la **sécurisation des villages** (budget prévisionnel 2024 de 150 000 €, 130 000 € dépensés en 2023) et la **réfection du réseau d'eaux pluviales** (budgétisé à 650 000 €). Nous remercions nos agents communaux qui œuvrent quotidiennement pour

maintenir des services de bonne qualité et le bien-vivre cellarien. Nous sommes engagés également pour l'entretien des espaces extérieurs et le maintien d'un cadre de vie propre et agréable : **lancement des plantations de 200 m de haies bocagères chez une agricultrice cellarienne** avec le concours de la chambre d'agriculture et des magasins U, candidature pour **l'obtention de la 2^e fleur au concours Villes et villages fleuris** (la 1^{re} fleur a été obtenue en 2021) avec le Conseil Départemental, **opération nettoyage de la nature** qui a lieu une à deux fois par an organisée par le CJC, « **Une naissance, un arbre** » qui a été un grand succès avec la plantation de 42 arbres correspondant au nombre de naissances sur 2022. Des actions qui permettent de lutter contre le changement climatique. Un triste rappel concernant les déchets sauvages : toutes les semaines, des agents des services techniques parcourent la commune pour récupérer des dépôts sauvages de déchets qui représentent plusieurs tonnes par an. **La commune en appelle au bon sens citoyen, c'est vraiment l'affaire de tous !**

Un point sur nos finances locales : 8 millions d'€ d'investissements structurants sur le mandat 2020-2026. Les finances sont saines. Les prévisions de croissance pour la France en 2024 sont estimées autour de 1% (source Banque de France) et la dette publique atteint fin 2023 : 111,70 % du PIB (Produit Intérieur Brut) soit 3 088 milliards d'€

(41,3 milliards d'€ de plus uniquement sur l'année 2023). La situation financière de l'État ne sera pas en faveur des dotations aux communes. La solidité de nos comptes et la gestion rigoureuse durant ces deux mandats nous ont permis de conserver des résultats de clôture provisoires estimés à ce jour autour de 700 000 €. Ces résultats permettent d'abonder nos recettes sur 2024. **Nous pouvons ainsi assurer l'avenir et maintenir nos investissements ambitieux pour Le Cellier.**

Pour les investissements, nous avons obtenu **un peu plus d'1 million d'€ de subventions** sur nos projets, d'autres subventions sont à venir (cf. le LIEN n° 101). C'est le résultat de la bonne entente avec les différentes collectivités territoriales et d'un travail en interne. Notre budget prévisionnel 2023 prévoyait la souscription d'un emprunt de 1,5 million, nous n'avons eu besoin de ne lever que 500 000 €. Le solde sera levé sur l'année 2024. Pour la **rénovation de l'école élémentaire**, un **nouvel emprunt** auprès de la banque des dépôts sera **souscrit dans le cadre du soutien au fonds vert** (*dispositif de l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie*). Notre désendettement des emprunts sous-

PRINCIPALES ACTIONS PRÉVUES EN 2024

URBANISME

Lancement des travaux de construction des logements à destination des seniors • **Bilan du Plan Local d'Urbanisme en vue d'une refonte en cohérence avec le SCOT** • **Élaboration de scénarios pour conduire les projets de demain en Cœur de bourg** • **Élaboration et instruction du dossier environnemental pour l'aménagement du Prieuré en relation avec la DDTM (Direction du Développement des Territoires et de la Mer)**

TRAVAUX-VOIRIE-CADRE DE VIE

Sécurisation des villages • Réfection et mise aux normes de locaux communaux • **Installation d'un nouveau système de chauffage et pose d'un éclairage à l'église** • **Agrandissement du parking de la halte ferroviaire en relation avec la COMPA** • **Poursuite de l'éclairage public en LED** • **Pose d'ombrières sur le parking de TroCantons** • **Installation de WC publics à proximité du complexe sportif et du city park** • **Réfection d'une partie des réseaux d'eaux pluviales** • **Mise en place d'un stationnement zone bleue de 1h30 dans le bourg**

AFFAIRES SOCIALES

Repas des aînés : 27 octobre 2024 • Soutien et écoute aux personnes en difficulté • **Poursuite des actions : permanence numérique avec UDAF44, transports solidaires, mutuelle** • Distribution des colis de Noël et kits scolaires • **Diffusion de la communication liée aux actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** • **Renouveau de l'action solidaire « Boîtes de Noël »**

ÉDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE

Début des travaux de rénovation de l'école élémentaire publique • **Rénovation et agrandissement de l'aire de jeux pour enfants** • **Projet « Notre École, Faisons-la Ensemble » : arborisation et végétalisation de la cour d'école maternelle** • **Réalisation du pump track** • **Élections du Conseil des Jeunes Cellariens en février 2024** • **Dispositif argent de poche**

ASSOCIATIONS-SPORT

Construction de la halle sportive pour sports de raquettes, foot en salle et à disposition des écoles • Nouvelle organisation pour prise et dépôt du matériel communal • **Tournoi International de Foot : 30 et 31 mars 2024** • **Fête du Jumelage en Allemagne du 8 au 12 mai 2024** • **Forum des Associations : 7 septembre 2024** • **4^e édition d'Octobre Rose**

CULTURE

Programmation de 7 spectacles pluridisciplinaires à destination du tout-public • **Animation d'un groupe de jeunes programmeurs en partenariat avec Le Prémabule et le SIVOM** • Offre de spectacles et ateliers artistiques à destination des écoles • Soutien à l'expression artistique amateur • **Fête de la musique dans le bourg : 15 juin 2024** • **Bal du 14 juillet et feu d'artifice**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE-ENVIRONNEMENT-TOURISME

Vœux aux acteurs économiques : 2 février 2024 à la société TBR • Recherche active pour accueillir de nouveaux professionnels • **Candidature pour l'obtention de la 2^e fleur au concours Villes et villages fleuris** • **Poursuite de l'opération de plantation de haies bocagères** • Mise à jour de la carte découverte

COMMUNICATION

Diffusion du guide « Savoir mieux vivre entre voisins » • **Refonte du site internet en partenariat avec la COMPA** • **Matinée d'accueil des nouveaux arrivants : 7 septembre 2024** avec le Forum des Associations • Enrichissement quotidien des outils numériques • Parution mensuelle du journal municipal « Le Lien » • **Création d'un livret d'accueil pour les agents, apprentis et stagiaires**

crits en 2014 pour le financement de la mairie médiathèque et renégociés en 2017 nous permet de souscrire de nouveaux emprunts sans difficulté. Nous souhaitons cependant rester raisonnables et prudents pour garder notre liberté d'investir. Une bonne nouvelle, **la COMPA a décidé, à compter de cette année, de faire évoluer le fonds de concours** en soutien des communes en permettant de **subventionner 2 projets au lieu d'1...** Celui obtenu en 2023 s'est élevé à 215 000 € et sera attribué à la construction de la future halle sportive.

En ce qui concerne les dépenses en énergie, nous devons continuer d'agir avec le souci de la transition et de la sobriété énergétique. Comme vous tous, la collectivité est touchée par l'augmentation du coût de l'énergie. Les économies sont l'affaire de tous et nous sommes tous mobilisés, à notre échelle. **L'anticipation et la mise en place d'économies d'énergie par une gestion plus rigoureuse des éclairages et des systèmes de chauffage ont permis de limiter la hausse sur nos comptes administratifs 2023.** Le coût budgétisé de 206 000 € pour le gaz et l'électricité inscrit au budget primitif de 2023 tenait compte de l'inflation. Les dépenses réelles de 2023 ont été de 154 000 € grâce aux efforts communaux. Cependant, nous avons eu une hausse de 14% par rapport à 2022. Les efforts du quotidien, les petits gestes de chacun contribuent à limiter cette augmentation en diminuant notre consommation. Le remplacement en LED des équipements de l'éclairage public ainsi que dans les bâtiments a été fortement accéléré. Autre levier d'économies d'énergie, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, l'installation d'ombrières photovoltaïques...

Notre objectif est toujours de maintenir nos efforts de maîtrise sur les dépenses de fonctionnement, de maintenir l'effort fiscal et surtout de garantir un service de qualité aux Cellariens. Ces efforts permettent aux foyers les plus modestes de profiter des services communaux à moindre coût et de ne pas subir une hausse de la fiscalité. **N'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui apporte soutien, aide et conseil aux personnes en difficultés** (problèmes financiers, mutuelle, transports solidaires...). Nous pouvons rester optimistes, ambitieux pour les années à venir.

Pour information, le débat d'orientation budgétaire aura lieu lors du conseil municipal du 6 février 2024 et le vote du budget primitif au conseil municipal du 26 mars 2024

Le bien-vivre cellarien repose sur nos actions quotidiennes mais surtout sur l'investissement et l'engagement d'un grand nombre de **forces vives** :

- **Nos commerçants, artisans et entreprises** font la vitalité et la fierté de notre commune. Nous accompagnons également ces acteurs locaux, pour leurs installations et leurs actions, dans un souci toujours de promouvoir et de dynamiser l'activité économique. Nous comptons sur vous pour maintenir la vitalité de ces commerces importants pour notre commune. Une baisse de fréquentation a contraint certains commerçants ambulants à ne plus venir sur le Cellier. Nous organisons tous les ans des vœux aux acteurs économiques cellariens au sein d'une entreprise différente chaque année.
- **Nos associations** permettent l'accès aux loisirs, au sport, à la culture et aux moments précieux de convivialité. Nous leur apportons le soutien nécessaire à leurs actions : prêts de bâtiments communaux, soutien logistique, administratif et de communication ; également, des subventions attribuées chaque année. En ce début 2024, nous avons mis en place une nouvelle organisation pour le prêt de matériel aux associations (cf. Le Lien n°103). Les projets phares en faveur des associations : la réalisation du nouveau terrain synthétique de football et l'obtention du permis de construire de la future halle sportive pour les sports de raquettes et foot en salle.

Nous en profitons pour saluer et remercier encore tous les bénévoles et présidents de nos nombreuses associations qui forment le socle de notre communauté citoyenne.

Il y aura encore de très beaux événements sur la commune : le tournoi de foot international des 30 et 31 mars, une nouvelle édition **d'Octobre Rose**, le soutien communal aux artistes amateurs locaux...

LE CELLIER EN QUELQUES CHIFFRES...

- **Population : 4099 habitants au 1^{er} janvier 2024 (source INSEE)**
- **Naissances : 37**
- **Mariages : 14**
- **Pacs : 10**
- **Décès : 35**

- **Nos écoles** accompagnent, éduquent et construisent notre jeunesse. Sur la commune : **385 enfants sont scolarisés** (243 aux écoles publiques et 142 à l'école privée). 355 enfants mangent au restaurant scolaire tous les jours. 60 fréquentent le périscolaire le matin et 95 le soir.

Nous investissons chaque année dans les travaux d'entretien et de réparation nécessaires aux bâtiments. En 2024, nous allons démarrer **la restauration de l'école primaire publique pour un montant estimatif de 2 millions d'€ TTC hors subvention.** **L'aire de jeux, très prisée par les enfants située au niveau des écoles, va connaître un rafraîchissement et un agrandissement.** Pour les adolescents, **un projet de pump track** se peaufine grâce au Conseil des Jeunes Cellariens (CJC)

- **L'EHPAD Résidence Montclair** : nous associons le plus possible notre engagement au service public en soutenant des projets structurants. Le permis des Maisons Seniors a été accepté pour la **construction de 17 logements par Habitat 44.** Ce projet de vivre-ensemble très attendu sur la commune permet aux seniors autonomes d'avoir un logement privatif dans un environnement sécuritaire, confortable et paisible tout en profitant de services et de prestations auprès de la Résidence.

La liste des projets n'est pas exhaustive, certains chantiers sont plus visibles que d'autres mais sont tout aussi importants comme la mise en conformité complète de l'adressage postal, le lancement du bilan du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cohérence avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), les aides diverses apportées aux concitoyens, les spectacles pluridisciplinaires du tout public, la création d'un guide du « Savoir mieux vivre entre voisins »... C'est un travail collectif de réflexion et de mise en œuvre.

C'est avec tous ces beaux projets en tête que nous vous souhaitons à toutes et tous une merveilleuse année remplie de toutes vos envies, de la santé et des moments de bonheur partagés. Notre principal objectif est de vous accompagner au mieux dans votre vie quotidienne. Le Cellier avance pour vous et avec vous !

Philippe MOREL
Maire du Cellier





Deux nouveaux agents aux services techniques de la mairie du Cellier



Frédéric BERRA (à gauche) et Alexandre MACSHEIX (à droite).

Un agent en charge de la voirie et des bâtiments

Début octobre 2023, **Alexandre MACSHEIX** a été **choisi pour renforcer l'équipe en charge de l'entretien de la voirie**, qui permet d'assurer la sécurité et le confort des usagers sur la voie publique. Avec Philippe COUROUSSÉ et Philippe ROCHER, il a pour missions de réaliser des travaux d'entretien courant ou de réparation, installer la signalisation, délimiter des zones d'intervention ainsi

qu'organiser des patrouilles de sécurité et des tournées pour repérer des dégradations sur la commune.

Diplômé d'un CAP en électricité et d'un CAP en menuiserie, ce thouraréen de 29 ans a exercé 12 ans en tant qu'artisan menuisier, avant de s'essayer à d'autres métiers et d'être séduit par une offre d'emploi proposée par la mairie. Alexandre a été sollicité depuis son arrivée sur des travaux de voirie et affirme s'épanouir dans cette fonction.

Ayant le goût du travail en équipe et en extérieur, Alexandre nourrit le projet de se former et d'évoluer en interne

afin d'acquérir des compétences spécifiques et davantage de responsabilités. Il aimerait notamment, à l'avenir, pouvoir manager une équipe.

Un agent en charge des bâtiments

Suite au départ à la retraite de Daniel VIAUD en juin 2023, **Frédéric BERRA** a été **recruté début novembre 2023 pour intégrer l'équipe en charge de la maintenance et des travaux de rénovation des bâti-**

ments de la commune. Il lui arrive également de prêter main forte à l'équipe en charge des espaces verts.

Diplômé d'un CAP et d'un BEP en électromécanique, ce quinquagénaire habitant Couffé a effectué toute sa carrière dans le domaine industriel et dans différentes entreprises, dont 3 ans à son compte puis dans l'entreprise Florentaise de Saint-Mars-du-Désert où il a exercé durant vingt ans. Il y a occupé différents postes jusqu'à celui de responsable technique international. À ce titre, il dirigeait des équipes dans le cadre de missions à l'étranger, en Europe (Allemagne, Irlande, Angleterre, Pays-Bas) et en Asie (Inde, Chine).

Il a ainsi acquis une **solide expérience en maintenance électrique, hydraulique et mécanique**.

Après un bilan de compétences, Frédéric a intégré la mairie du Cellier et a ainsi trouvé ce qu'il recherchait : une structure à taille humaine, un travail en équipe, au contact de la nature et davantage de stabilité.

Souhaitons la bienvenue à Alexandre et Frédéric !

Nature et Jardins 2024 : la fête des plantes BIO organisée par Regards Natures



Nature et Jardins se déroulera cette année le **dimanche 24 mars, de 10 h à 18 h dans le bourg** avec la collaboration de l'AMAP du Cellier et le soutien de la Commune.

Une cinquantaine d'exposants sera présente. Il sera possible de faire ses emplettes pour le jardin que ce soit en vivaces, en arbustes fruitiers ou petits fruitiers. Cette année de **nouveaux pépiniéristes BIO** arrivent de Téhillac, Machecoul, Boussay, Tiercé, Chazé-sur-Argos, Château-Thébaud... Nul doute qu'ils sauront vous conseiller. Il y aura également les **paysans BIO du Cellier** : 9 producteurs BIO et 2 nouveaux venus, **la SCEA La Maison Blanche et le Jardin du Tournesol**. Soit-dit en passant, après les collectivités et les particuliers, il est

donc possible de se passer du glyphosate.

3 moments d'échanges et de réflexions dans le cadre de la *Semaine des Alternatives aux Pesticides* :

- **Jeudi 21 mars à 20 h** : diffusion du film « **Les agités du Bocage** » au cinéma Eden3 d'Ancenis en collaboration avec l'antenne du lycée Briacé d'Ancenis, suivi d'un débat.

- **Dimanche 24 mars à 10 h 30** : **qu'en est-il de la qualité de l'eau qui nous est distribuée au robinet ?** Ne vaut-il pas mieux boire une eau en bouteille plastique ?

M. DERANGEON, vice-président élu du syndicat d'eau en charge de la Recherche et du Développement, nous apportera quelques

réponses sur les orientations et les moyens mis en œuvre par Atlantic'eau pour nous délivrer, sans interruption, cette eau de *bonne qualité*, notamment à l'usine de production d'Ancenis avec la mise en place d'un nouveau contrôle par organismes aquatiques, une première française. Chacun pourra lui poser ses questions.

- **Dimanche 24 mars à 14 h** : diffusion à la salle Louis-de-Funès du film « **La Magie des Haies** ». Agriculteurs, scientifiques, boulangers, vigneron... Ils sont une vingtaine à témoigner et expliquer comment les haies permettent à l'homme de vivre mieux. 10 ans après le premier inventaire des haies au Cellier, où en sommes-nous en 2024 ? Une causerie suivra cette diffusion.

Des animations à vivre en famille, balade avec les ânes ou grimpe ton cèdre sur l'esplanade de la Terrasse. Des ateliers avec la présence de **Dominique BOUCHARREL** qui a développé une méthode pour **analyser les différents chants des oiseaux**, avec un premier moment de travail le **vendredi 22 mars à 20 h salle Louis-de-Funès**. Mise en pratique le **dimanche 24 mars à 10 h** avec une **balade à la découverte des oiseaux** (inscription souhaitée).

Un don à la Résidence Montclair pour soutenir un livre de mémoires



Vendredi 8 décembre, **Romain KOTTLER**, dirigeant de l'association « Une façade sur la Vie », a remis un don de **3 000 €** à la résidence Montclair, en présence de sa directrice, Fanny LE JALLE. Ce don a permis l'édition d'un livre compilant les mémoires d'une trentaine de résidents de l'EHPAD, sous l'égide d'une biographe, M^{me} DENIAUD.

Les témoignages des personnes âgées volontaires au sein de la résidence ont porté sur **différentes thématiques de la vie locale d'aujourd'hui et d'antan**. Agrémenté d'anecdotes de bénévoles, de familles, de salariés, ce recueil est émouvant.

En effet, raconter un souvenir fait automatiquement revivre la scène à celui qui le raconte. Les émotions ressenties sont alors présentes. L'empathie est une qualité essentielle pour travailler en EHPAD et lorsqu'un résident ressent et transmet son émotion, les salariés de cette institution, plus encore que n'importe

quel quidam, ont cette faculté à la partager, à comprendre les ressentis qui traversent la personne, qui transcendent son âme. Leur empathie est exacerbée et c'est grâce à elle qu'ils prodiguent des soins humains et bienveillants, comme si chacun était de leur famille.

Pouvoir coucher sur le papier une mémoire collective, des souvenirs personnels, nous relie les uns aux autres, au-delà des générations et des classes sociales. Nous nous sentons appartenir à la même humanité, celle des êtres qui naissent, vivent et meurent sur cette Terre en tentant de trouver un sens à tout ça, en espérant avoir laissé une petite empreinte.

Ce livre a permis à tous de mettre du sens dans la vie en EHPAD et de lever la tête des soucis quotidiens pour voler de souvenir en souvenir au fil de l'histoire.

Les frelons asiatiques

Le frelon asiatique, espèce invasive, décime les colonies d'abeilles dans et devant les ruches, car il est capable de faire du vol stationnaire. **L'apiculture est en très grand danger**. L'invasion du frelon asiatique est un enjeu économique et environnemental. Elle a aussi un impact sur la biodiversité et représente un danger pour la santé publique. Le frelon asiatique est dangereux avec des nids construits de plus en plus bas et donc plus proches de la population. Un nid peut contenir plus de 13 000 individus en une saison et produire jusqu'à 500 reines fécondées. **Au Cellier,**

plus de trente nids ont été détruits en 2023. Les nids, au nombre de dix, aperçus tardivement après la chute des feuilles, sont toujours en place mais inactifs. Ils vont disparaître pendant l'hiver avec le mauvais temps. Soyons tous très vigilants. **Ce sont les nids primaires qu'il faut détruire dès le printemps. Si vous apercevez un frelon volant près de votre habitation, essayez de voir où il va.** Les nids primaires sont gros comme un ballon de tennis. Inspectez minutieusement tous les lieux ouverts de votre propriété : hangars, cabanons, dessous des toitures...



Si vous avez le moindre doute, contactez la mairie au 02 40 25 40 18. La commune du Cellier est particulièrement impactée par les frelons asiatiques peut-être à cause de sa situation (Loire et mares). Sur 200 ruches environ recensées, la moitié de celles-ci sont mortes. C'est un vrai désastre.

Inauguration du Parc de la Mothe : retour en images



Samedi 20 janvier, une cinquantaine de personnes était présente pour inaugurer le parc de la Mothe mis en service le trimestre dernier. Les personnes présentes ont bénéficié d'une **visite commentée du site** par **Didier PICAT**, conseiller municipal délégué à la voirie, aux travaux et au cadre de vie secondé par **Philippe LAROZE** (Directeur des Services Techniques), **TECAM** (maître d'œuvre général), **AGPU** (maître d'œuvre paysagiste) et **TERRE IDÉALE** (aménageur paysager). S'en sont suivis les

discours de **Philippe MOREL**, Maire du Cellier, de **Maurice PERRION**, Président de la COMPA et partenaire financier du projet, de **Nathalie POIRIER**, conseillère régionale. **Jean-Luc BESNIER**, conseiller départemental représentait le Département de Loire-Atlantique, partenaire financier du projet. L'État, également partenaire financier, n'a pu être représenté et s'est excusé pour son absence. Un pot convivial a été offert par la municipalité pour clore cette inauguration.

Vie scolaire et extra scolaire

Des cours d'empathie à l'école publique élémentaire

L'école élémentaire « Les Lonnières » a été choisie par le Ministère de l'Éducation pour expérimenter, dès janvier 2024, des **cours d'empathie**. Dans 1 200 établissements (écoles, collèges, lycées), il s'agira de tester les procédures et les protocoles proposés pour en tirer un bilan. Ce retour d'expérience permettra de préciser et d'adapter **ce dispositif** qui sera **obligatoire et généralisé à la rentrée 2024 dans tous les établissements scolaires**.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, il s'agit de développer les compétences psychosociales (CPS) chez les élèves.

Que sont les compétences psychosociales et pourquoi les développer en milieu scolaire ?

Les compétences psychosociales (CPS) désignent les aptitudes psychologiques qu'un individu met en œuvre pour s'insérer et agir dans la société avec pertinence en maintenant un état de bien-être.

Les compétences psychosociales liées à l'empathie à l'école :

Les trois grandes catégories de compétences psychosociales



D'après Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques, Rapport complet, Santé Publique France, octobre 2022

- **Compétences cognitives** : accroître sa compréhension de soi.
- **Compétences émotionnelles** : accroître sa compréhension des émotions.
- **Compétences sociales** : communiquer de façon constructive.

L'objectif est double : l'amélioration du bien-être de l'élève et une meilleure réussite des apprentissages.

Les enseignants de l'école vont donc échanger et préparer les différentes séances du CP au CM2 en s'appuyant sur des supports proposés par le Ministère.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le projet de l'école et notamment dans la continuité du travail entrepris depuis quelques années avec les délégués d'élèves.

École maternelle publique : inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025

Il est possible dès à présent d'inscrire votre enfant à l'école maternelle publique Les Lonnières car plus tôt l'école est informée, meilleure sera son organisation. Mais cela reste bien entendu possible tout au long de l'année.

Comment inscrire votre enfant ?

Pour les parents souhaitant procéder à une inscription, il faut se rendre en Mairie avec :

- le carnet de santé de votre enfant (copie des pages de vaccinations),
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (eau, électricité...),

- un certificat de radiation établi par la précédente école (le cas échéant).

Vous pouvez également joindre soit :

- **le service éducation de la mairie : 02 40 25 48 92 ou enfance@lecellier.fr**
- **l'école maternelle des Lonnières : 02 40 25 44 11 ou ce.0441867r@ac-nantes.fr**

Rappel des horaires de l'école : Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 15 / Mercredi : 9 h à 12 h

Visite de l'école

Une fois votre enfant inscrit, la Mairie communique toutes les informations à

la directrice, **Loïcia MERCIER-SOTOLONGO**, qui vous confirmera la date de la visite de l'école. Elle est destinée à tous les nouveaux enfants qui seront scolarisés en septembre prochain. L'enseignante de Petite Section (PS) sera notamment présente pour que les plus jeunes puissent être rassurés et faire connaissance en douceur avec leur maîtresse, leur permettant ainsi de se projeter durant l'été. **Un temps de découverte en classe pour ceux inscrits en petite section est aussi envisagé.** Toutes les informations utiles pour la rentrée (date, déroulement...) vous seront envoyées par la directrice par e-mail en fin d'année scolaire.

Vie associative

Le Cellier Mauves Football Club : bientôt la 26^e édition du Tournoi International de football U15

L'événement réunit traditionnellement un large public, bien au-delà des habitués des stades de nos 2 communes. **Le Tournoi International de la catégorie U14 et U15 se déroulera les samedi 30 et dimanche 31 mars prochain. Le plateau sportif est désormais finalisé, il sera dévoilé lors du tirage au sort le vendredi 15 mars prochain, salle du Vallon à Mauves-sur-Loire.** Il est composé de 16 équipes, dont plus d'un tiers sont étrangères. Elles s'affronteront sur les stades de Mauves-sur-Loire (uniquement le samedi matin) et du Cellier (les 2 jours, avec rencontres semi-nocturnes le samedi 30).

Appel aux bénévoles : **cette grande fête doit sa réussite à la forte mobilisation des bénévoles, avant, pendant et après le week-end pascal. Si vous êtes intéressés pour contribuer au bon déroulement du tournoi, les possibilités sont larges :**

- Participation à la mise en place et au démontage des infrastructures.
- Tenue d'un stand : bar, restauration, confiserie...
- Vente de billets de tombola.
- Hébergement de membres d'une délégation participante.
- Participation à l'accueil et orientation des visiteurs sur les stades et parkings.

Par ailleurs, le club propose aux entreprises qui le souhaitent d'associer leur

JOURNÉES FOOT ET +
De 9h30 à 16h30
OUVERTES À TOUTES ET TOUS !
Mauves/Loire Pétitfoot : 8h - 9h30 et 16h30 - 18h (12 €/session)

26/02 & 27/02 - U6-U9 (2019-2018) | 35 € les 2 Jours
Programme : Sortie à Gallip, stage de futsal

28/02 & 29/02 - U10-U13 (2019-2014) | 35 € les 2 Jours
Programme : Sortie au Trampoline Park, stage de futsal

01/03 - U14-U18 (2004-2003) | 20 € la Journée
Programme : Sortie au laser game, stage de futsal

INSCRIPTION EN LIGNE VIA HELLOASSO AVANT LE 19 FÉVRIER

CONTACT : Aurélien PICOT
aurelienpicot1@gmail.com / 07 82 71 44 89



image à cet événement. De nombreuses formules de partenariat sont proposées, adaptées à tout type de budget.

Renseignements et contact :
<https://www.lecelliermauvesfc.fr/contact>

Retrouvez toutes les actualités du club et du Tournoi International sur notre site et nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Durant les vacances scolaires, les Journées Foot et + sont ouvertes à tous.



Vous avez plus de 50 ans, vous aimez lire et vous avez envie de faire partager le plaisir de la lecture à des enfants ? Devenez bénévole de « Lire et Faire Lire » !

Il s'agit de participer à la vie locale, en faisant la lecture, une fois par semaine, durant la pause méridienne, aux enfants de CP et CE1 des 2 écoles de la commune et/ou de façon plus ponctuelle, aux tout-petits du multi-accueil Les Lucioles.

Ce temps de 45 minutes environ se déroule à la médiathèque, en petits groupes composés de 2 à 6 enfants maximum.

Un large programme de formations est proposé sur le département, ce qui permet aux bénévoles de se rencontrer, d'échanger à propos de leurs propres expériences et d'améliorer qualitativement leurs lectures.

Porté par la Ligue de l'Enseignement au niveau national et la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique au niveau départemental, « Lire et Faire Lire » s'inscrit dans une démarche locale d'Education Populaire. Ce dispositif favorise le lien intergénérationnel. Il permet de partager et transmettre le plaisir de lire aux enfants en leur proposant des moments privilégiés en petits groupes autour d'un livre.

Pour faire partie de cette belle aventure, prenez contact avec Julie, référente de l'Amicale Laïque : 06 50 66 02 15 ou lfl.lecellier@laposte.net

Période de lectures aux enfants : de novembre à avril, en dehors des périodes de vacances scolaires et en fonction de vos disponibilités.

Une association culturelle au Château de Clermont !

L'association Clair Mont Événements, ancrée au Château de Clermont, a pour but de faire partager la beauté du lieu en proposant des événements artistiques, culturels et éducatifs, dans le respect de l'environnement et des habitants.

Amoureux du Château et des alentours, rejoignez l'association pour faire rayonner ce lieu !

Le premier événement de l'association a été l'exposition « VIVANT » regroupant 6 artistes du Cellier, qui a attiré plus de 250 visiteurs le week-end des 2 et 3 décembre 2023.

L'association tient à remercier les bénévoles et ses partenaires : la mairie du Cellier, l'association Esper, l'association Carabella, l'association La Toue Scène, Le Fond de Clermont et l'association Histoire et Patrimoine du Cellier.



Le Cellier Mauves Basket Club, c'est aussi le micro-basket



Isabelle GAZEAU, animatrice sportive du mini et micro-basket, témoigne de son expérience au sein du club :

Ma présence auprès du mini et du micro-basket est pour moi un lien important entre les parents et les jeunes enfants autour du sport et en particulier autour du basket. **C'est un**

lien dynamique et associatif pour échanger avec les jeunes encadrants qui font un gros travail sur le partage de leurs connaissances. Je pense que cette transmission des savoirs est essentielle. Le plaisir aussi de voir les enfants s'amuser est pour moi un vrai bonheur le samedi matin !

Retours d'expériences des **jeunes encadrants** :

Je viens entraîner les petits car je veux leur faire apprendre et leur donner des conseils **(Baptiste)**

Moi, je veux leur faire apprendre le basket **(Hugo)**

Moi, je veux leur faire apprendre de nouvelles choses et m'amuser **(Louis)**

Moi, leur faire découvrir le monde du basket **(Maxence)**

Retour d'expérience de **Delphine, maman bénévole** :

Et pour moi, le plus grand plaisir est de voir évoluer ces petits que j'ai gardés pour certains à la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Les garçons s'occupent avec Isabelle des plus grands 5-7 ans. Il s'agit ici de **développer la motricité et d'apprendre à jouer au basket**. Isabelle et Delphine s'occupent des plus petits, les 3-5 ans. Le basket est utilisé pour développer la motricité et l'agilité tout en prenant du plaisir.

Le 16 décembre dernier a été organisé l'arbre de Noël à Mauves-sur-Loire pour les petits basketteurs du club (photos ci-dessous).



Les infos des Étoiles du Népal



Bilan de l'aventure solidaire de l'association au Népal du 20 octobre au 1^{er} novembre 2023.

60 participantes ont récolté 1,8 tonne de fournitures scolaires permettant de doter 1 700 élèves (pour une année scolaire) de 6 écoles dans l'ouest du pays.

Après avoir couru environ 1 h 30 par jour, les participantes étaient accueillies dans les écoles par les élèves et les enseignants. Distribution de fournitures, danses et chants traditionnels, jeux, colliers de fleurs rythmaient leurs journées passées avec eux.

Elles sont revenues enchantées de cette aventure riche en émotions et partages.

Un grand merci à leurs partenaires cellariens leur ayant permis cette action solidaire.

Fa'Bulesque : spectacle « Au fil du temps »

En mars 2023, la troupe Fa'bulesque vous a fait voyager dans l'espace, un succès puisque vous étiez presque **1 000 personnes à être venues les applaudir !**

En mars 2024, la troupe Fa'bulesque vous propose un bond dans le temps, au travers de chansons d'hier et d'aujourd'hui, évoquant différentes périodes et événements marquants de l'Histoire. Un répertoire cool, pop-rock, varié, favorisant le mélange d'un public intergénérationnel.



Laissez-vous enivrer par ce voyage musical, seul, en famille ou entre amis où **la troupe Fa'bulesque avec ses chanteuses, chanteurs, musiciens, danseuses, vous attend pour une soirée musicale inattendue.** Vous ne verrez pas le temps passer !

Les actus de Saint-Mars Tennis Le Cellier

Tournoi de tennis de table par équipe le 17 février 2024 à la salle Sylvain Désormeaux de Saint-Mars-du-Désert.

- **13 h 30** : début tournoi des jeunes jusqu'à 15 ans maximum (4 rencontres dont une rencontre en dark ping).
- **15 h 30** : début tournoi des adultes (5 rencontres dont une rencontre en dark ping).

Tournoi jeunes : équipe de 2 (un licencié et un non-licencié ou 2 non-licenciés).

Tournoi adultes : équipe de 3 (un licencié et 2 non-licenciés ou 3 non-licenciés)

Tarifs :

équipe « jeunes » : 8 €

équipe « adultes » : 15 €.

Inscriptions : par mail à stephane.chapeau@bbox.fr

ou au 06 61 53 46 73 ou sur place.

Opération Toutes Pompes Dehors 2024

Comme chaque année depuis 2001, l'Association Onco Plein Air (www.aopanantes.fr) **organise sa collecte de chaussures usagées mais encore portables**, bien connue sous le nom : « Opération Toutes Pompes Dehors » au profit des jeunes malades du cancer ou de la leucémie et suivis aux CHU de Nantes et d'Angers.

Après une généreuse collecte 2023 de plus de **60 tonnes** de chaussures, **le Relais Atlantique** (entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs), partenaire depuis le premier jour, a remis un chèque de **26 500 € à l'AOPA.**

Cette somme a permis de financer une semaine de séjour d'été en août 2023 dans les Alpes de Haute Provence pour une trentaine de jeunes adhérents de l'AOPA encadrée par une quinzaine de professionnels de santé et d'animateurs expérimentés.

L'opération 2024 se déroulera du **vendredi 22 mars au jeudi 4 avril** dans plus de 1 000 points de collecte situés dans de nombreuses communes de la Région des Pays de la Loire et des départements voisins. **Au Cellier, les points de collecte seront situés dans le hall de la mairie et sous le porche de la salle Louis-de-Funès.**

Les chaussures usagées mais encore portables devront être déposées par paires pendant ces deux semaines dans les différents points de collecte, animés par tous les bénévoles qui contribuent au succès de l'opération dans les centaines de communes participantes.

Merci aux généreux donateurs de s'assurer que les chaussures soient bien attachées ou mises par paires dans un sac en plastique, afin d'en faciliter le tri, **revendues par le RELAIS** dans ses friperies ou données dans ses établissements internationaux.

En participant généreusement à cette collecte de chaussures usagées mais portables, vous permettez à l'AOPA d'organiser un nouveau séjour au cours de l'été 2024 contribuant ainsi à soutenir les jeunes dans leur combat contre leur maladie.



Un bourg et des villages

Le réaménagement des « cœurs de bourg » est un projet soutenu par le Département pour répondre aux besoins et attentes des habitants et anticiper l'avenir.

Cette réflexion globale et stratégique concerne tous les habitants et est propice à la mise en place d'une large concertation.

Des communes de Loire-Atlantique, comme Plessé, proposent un véritable projet collaboratif réalisé avec les habitants et autres usagers, non seulement pour le bourg, mais aussi pour le cœur des gros villages.

Au Cellier, c'est tout le contraire qui se produit.

La majorité a débuté le projet « Aménagement du bourg » en imposant, sans discussion ni étude justifiant son utilité, son parking de la Mothe.

Puis elle a proposé à certains Cellariens de participer à un groupe de réflexion; réflexion qui n'a finalement consisté qu'à parcourir le bourg accompagnés de bureaux d'étude au printemps dernier. Et puis plus rien... si ce n'est 6 mois plus tard suite à notre insistance, un compte-rendu desdits bureaux, sans aucune mention des réflexions des habitants.

Ne serait-il pas temps de faire confiance au travail participatif de Cellariens motivés qui contribueraient à définir un projet correspondant à notre territoire, plutôt que de faire appel d'emblée à des cabinets extérieurs formatés ?

La commune se doit d'organiser avec les habitants, y compris les jeunes, les commerçants, les associations et les partenaires institutionnels, des temps de concertation et d'échanges et non pas un seul « atelier participatif », tel qu'il est prévu et qui ne sera encore qu'un temps de concertation tronquée.

Nous pouvons écrire l'histoire du Cellier et élaborer un plan d'action tous ensemble, demandons-le. Le 11/01/2024

Cristelle Van Kemenade, Aurélie Valadié, Virginie Postec, Patrice Chapeau, Olivier Ganne
lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

Page Facebook Durable.
et.Solidaire.LE.CELLIER
Chaîne Youtube
[Le Cellier Durable et solidaire](#)

Pays d'Ancenis et alentours

Construction, rénovation, extension : bénéficiez des conseils d'un architecte



En 2024, les permanences gratuites mises en place par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE) se poursuivent. Rendez-vous le 3^e mardi de chaque mois.

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison, procéder à une division foncière ? Vous vous questionnez sur les possibilités d'évolution de votre bien, sur l'éco-conception ? Vous souhaitez un éclairage sur les différentes maîtrises d'œuvres possibles, les démarches ?...

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, **profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE** de Loire-Atlantique, association d'intérêt public. Lors de votre rendez-vous de 45 minutes, l'architecte-conseil

vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable. Il vous conseille dans l'organisation des espaces de votre logement, le choix des matériaux et des volumes ou vous guide dans vos démarches administratives.

Ce conseil ne se substitue ni à celui d'un architecte qui conçoit et dessine les plans de votre logement, ni à l'avis des services chargés des autorisations d'urbanisme.

Comment rencontrer un architecte du CAUE ?

Les permanences ont lieu le **3^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h 30**, à l'accueil de la COMPA, sur rendez-vous au **02 40 96 31 89** (centre administratif « Les Ursulines » 44150 Ancenis-Saint-Géréon).

Pensez à apporter un maximum de documents (plan, cadastre, Plan Local d'Urbanisme, photos, croquis, etc.), les recommandations de l'architecte-conseil n'en seront que plus précises !

Dates des permanences en 2024 :

20 février, 19 mars, 6 avril, 28 mai (exceptionnellement 4^e mardi), **18 juin, 16 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre.**

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur Facebook ! (Compa44150)

Famille d'accueil,

dénommée aujourd'hui assistant(e) familial(e), vous y avez déjà pensé ?

Ouverture, flexibilité et engagement sont des qualités recherchées pour ce travail.

Actuellement, le Département de la Loire-Atlantique recherche des candidat(e)s afin de répondre aux besoins essentiels des services de la protection de l'enfance.

Le métier d'assistant(e) familial(e) en bref :

- vous avez le **statut de salarié** d'un organisme public ou privé.
- vous **bénéficiez de formations** en cours d'emploi : stage de 60 heures avant l'accueil du premier enfant. Puis 240 heures, sur une période de 18 mois à l'issue desquelles **vous pouvez passer le diplôme d'État d'assistant(e) familial(e)**.
- vous travaillez au sein d'une équipe de travailleurs sociaux et médico-sociaux, psychologues, médecins.
- **vous accueillez selon votre projet d'un à trois enfants.** Votre rôle est d'organiser la vie quotidienne de l'enfant accueilli de jour comme de nuit en lui offrant un environnement stable et sécurisant mais aussi en répondant à ses besoins de soins, d'éducation et d'affection.

Venez participer aux réunions d'informations se déroulant près de chez vous.

Inscriptions auprès de l'unité agrément et formation des assistants familiaux
02 51 17 22 45

Pour plus d'informations : https://www.loire-atlantique.fr/44/enfance-familles/devenir-assistant-familial-ou-assistante-familiale-famille-d-accueil/c_1381612





Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Mercredi 28 février à 16 h 30 **Ciné'kids**

Courts-métrages pour voyager en famille, suivis d'une pause ludique, un bricolage (thème : le carnaval).

*Sur inscription - De 3 à 6 ans
Durée : 45 min.*

Mercredi 13 mars à 14 h **Coding Goûter**

Le Coding Goûter est un atelier où l'on apprend à coder en s'amusant. Les participants viennent en duo : un enfant, un adulte. Il faut apporter son matériel (PC ou tablette) et le goûter à partager. En partenariat avec l'association Kidikod du Cellier.

*Public familial – À partir de 8 ans
Durée 3 h.*

Du 9 au 23 mars **Dans le cadre du** **Printemps des Poètes :** **exposition** **« Petits papiers »** **de Françoise Barré**

*« Depuis toujours, je me sens attirée par l'art. J'ai toujours dessiné, peint et expérimenté seule ou dans des ateliers d'arts plastiques. A la retraite, j'ai intégré les ateliers du centre d'Art de Montrelais (MAT). Depuis six ans je fréquente aussi le Club photos de Varades afin de me parfaire en photographie. Dans ce cadre, j'ai travaillé un projet photos autour du papier, puis le dessin m'a rattrapé ! En voici le résultat. »
Tout public - Visite libre aux horaires d'ouverture.*



Samedi 9 mars à 11 h **Vernissage de l'exposition**

En présence de l'artiste.
Tout public - Durée : 1 h 30

Mercredi 20 mars à 16 h 30 **« Veux-tu que je te lise ? »**

Heure du conte poétique animée par le groupe de lecteurs «Des mots pour le dire»
Sur inscription - 3-7 ans - Durée 45 min.

Samedi 23 mars à 11 h **Lectures poétiques**

Lectures poétiques et musicales avec «des mots pour le dire».
Tout public - Durée : 1 h 30.

Samedi 16 mars à 11 h **Les ficelles du métier :** **Sylvain Forge,** **auteur de romans policiers**

Après cette rencontre, le métier d'auteur de romans policiers n'aura plus aucun secret pour vous ! La rencontre sera suivie d'un moment d'échanges et de dédicaces.

À partir de 15 ans - Durée 1 h 30.



Inscriptions : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

Commerçants / artisans / artistes

Ouverture de la micro-crèche « La Maison de Mouma » au 1 allée de la Roseraie (rond-point Relandières)

La micro-crèche « La Maison de Mouma » ouvre ses portes en février, offrant un lieu d'épanouissement pour les enfants en bas âge du **lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30**. Inspirée des **méthodes Montessori et Lcocy**, cette micro-crèche favorise l'autonomie et l'exploration libre. Avec un jardin sécurisé et des activités variées, elle encourage la créativité et le développement physique. L'équipe de la micro-crèche est composée de **quatre professionnels**, incluant un gestionnaire, une éducatrice de jeunes et deux auxiliaires de petite enfance.

Préparez-vous à embarquer dans cette passionnante aventure. Chaque jour passé avec nous contribuera au bonheur de vos enfants. Restez à l'écoute pour les détails sur les inscriptions à «La Maison de Mouma».

Inscriptions prochainement ! Réservez votre place en nous contactant à lamaisondemouma@hotmail.com ou au 07 88 39 16 83. Visitez lamaisondemouma.fr pour plus d'informations.



RENDEZ-VOUS

Le Cellier en février

Jusqu'au lundi 19
Exposition sur les procès de résistants
Parvis du Parc de la Mothe

Vendredi 23, sam. 24, jeudi 29 / 20 h 30
Dim. 25 / 16 h
Comédie « La Bonne adresse » par Les Guyllerets
Salle William-Turner

Mercredi 28 / 16 h 30
Ciné'kids
Médiathèque Claire Bretécher

Le Cellier en mars

Vendredi 1^{er}, sam. 2 / 20 h 30
Dim. 3 / 16 h
Comédie « La Bonne adresse » par Les Guyllerets
Salle William-Turner

Samedi 9 au samedi 23
Exposition « Petits papiers » de Françoise BARRÉ
Samedi 9 / 11 h
Vernissage de l'exposition
Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 13 / 14 h
Coding Goûter
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 16 / 11 h
« Les Ficelles du métier » avec Sylvain FORGE, auteur de romans policiers
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 16, samedi 23 / 14 h 30 et 20 h 30
Dim. 17 / 14 h 30
Vendredi 22 / 20 h 30
Spectacle « Au Fil du temps » par Fa'Bulesque
Salle William-Turner

Mercredi 20 / 16 h 30
« Veux-tu que je te lise ? »
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 22 / 20 h
Analyse chants d'oiseaux
Salle Louis-de-Funès

Vendredi 22 (jusqu'au 4 avril)
Collecte opération « Toutes Pompes Dehors »
Porche salle Louis-de-Funès et hall mairie

Samedi 23 / 11 h
Lectures poétiques
Médiathèque Claire Bretécher

Dimanche 24 / 10 h à 18 h
Événement « Nature et Jardins »
Bourg



État Civil

MARIAGE
Corinne ALBANE et Bruno DELAUNAY
23 décembre 2023

NAISSANCES
Noah JULIEN
13 décembre 2023
Elliott COLAS
29 décembre 2023
Léo BRECHET
13 janvier 2024

DÉCÈS
James CHAUVEL (58 ans)
24 décembre 2023

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à infocom@lecellier.fr

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivrés entre le 13 décembre 2023 et le 24 janvier 2024 :

Construction de 3 maisons individuelles (PC04402823W1030)
Rue des Écureuils
Rénovation et extension d'une maison (PC04402823W1029)
Rue des Pâtures, Beau Soleil
Construction de 17 logements sociaux (PC04402823W1026)
Cours de l'Europe
Construction d'une maison (PC04402823W1027)
Rue de Bel-Air

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France Guy Garanger : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane Kerjouan : **06 72 11 36 41**
- Correspondante Presse Océan Annaïg Herber annaig.presseocean@gmail.com

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



IMPRIM'VERT®

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 16 février pour la parution le 15 mars du Lien n°105.** Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
le fleuve, la terre, la cité